

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 MARS 2014

Présents : Paulette Bardeau, Jean-Marie Cousset, Aurélien Delage, Georges Piney, Bernard Pommier, Guillaume Rebinguet-Sudre, Pascale Sudre et Anaël, Aurélie et Francis Vignet.

Invités : Nicole et Bernard Delage, Luce Pommier

Excusé : Pierre Carrique,

Ordre du jour :

- Programmation 2014 et point sur les hébergements
- Assurance de l'orgue
- Questions diverses

PROGRAMMATION 2014 ET POINT SUR LES HEBERGEMENTS

Bilan concert lecture autour d'Hélène de Montgeroult du 16 février – salon hôtel de Ville d'Angoulême par Jérôme Dorival et Bénédicte Harlé.

44 personnes

373,50 € de recettes

0 € de dépenses

Malgré un concert de qualité, peu de monde.

Concert des Witches le dimanche 11 mai à 16h à St Amant

→ Ce concert est programmé en partenariat avec le CESMD de Poitiers et le Festival Musiques en Gâtine. Exceptionnellement ce concert n'est pas au profit de notre orgue. C'est Musiques en Gâtine qui organise ce concert, DRC vient ici pour faciliter l'organisation du concert.

Le CESMD profite de la venue des Witches pour organiser une résidence des Witches à Saint-Amant avec une master classe pour les étudiants du CESMD le samedi et le dimanche 11 mai.

Cette master classe aboutira d'ailleurs par l'organisation d'un prochain concert des étudiants au profit de l'orgue cette fois, le dimanche 15 juin 2014.

Ce concert est pour DRC, l'opportunité de faire revenir le groupe des Witches à Saint-Amant, presque gratuitement.

→ à la charge de DRC pour ce concert : trouver des hébergements pour les Witches. Après une recherche auprès de nos adhérents. Plusieurs adhérents se sont proposés pour héberger des musiciens lors de nos concerts. Ce concert nous a permis d'interroger nos adhérents et ainsi de nous constituer une base de coordonnées pour des hébergeurs pour de futur concert. Et cette année nous allons l'exploiter. 3 hébergeurs sont retenus pour les Witches : M Gauron et Mme Blot à Maine de Boixe, M et Mme Lescuyer de Chaptal à St Amant de Nouère et enfin M et Mme Willaumez à St Amant de Boixe. Chaque hébergeur accueillera deux musiciens. Aurélie s'occupe de la coordination.

→ DRC doit s'occuper aussi de la diffusion et de la communication.

Concert des étudiants du CESMD le dimanche 15 juin à 17h à St Amant

→ Suite à la résidence des Witches et de la master classe de mai, les étudiants du CESMD reviennent pour un concert au profit de l'orgue le dimanche 15 juin à 17h.

- besoin en hébergement pour 3 claviéristes.
- prise en charge par DRC des frais de déplacements.

Récital d'orgue le samedi 26 juillet à 20h30 à St Amant

- concert au profit de l'orgue par Martin Tembremande, sans une grosse logistique...

Concert de l'Ensemble Baroque Atlantique (EBA), jeudi 18 septembre à 20h30

- recherche hébergeurs pour la nuit du 17 septembre au soir pour 13 personnes. Plusieurs propositions d'adhérents : Mme Blot et M Gauron à Maine de Boixe (3 pers.) / M Lescuyer de Chaptal à St Amant de Nouère (3 pers.) / M et Mme Chabert à Fléac (1 pers.) / Luce et Bernard Pommier à Touvre (1 pers.) / Marcelle et René Vivier à Marsac
- pour les repas : pour le soir et le petit déjeuner, demander aux hébergeurs s'ils peuvent les prendre en charge. Il reste à prendre en charge par DRC le repas du midi pour 13 personnes.
- les frais de déplacements seront également à la charge de DRC.
- ce concert nécessite une organisation : des réunions spécifiques pour ce concert seront programmées ultérieurement.

Les 10 ans de DRC, week-end des 25 et 26 octobre 2014

Les idées sont livrées en vrac :

- Pour les 10 ans, il faut que l'orgue sonne. Il faut donc prévoir un temps musical.
- Possibilité de réserver gratuitement le centre socio culturel
- récital d'orgue le samedi soir.
- Diffusion d'un film de 10 min environ avant récital. On a à notre disposition : le film de Sophie Vivier présentant les débuts de l'association et la naissance du projet. On a aussi le film pour « revivre » l'ouverture des volets de l'orgue lors de l'inauguration. Et nous avons aussi le film du concert dessin.
- Proposition : faire revivre l'ouverture des volets et récital d'orgue le samedi soir.
- Le dimanche : visite de l'orgue l'après midi
- Proposer de faire la messe le dimanche matin ; Voir avec paroisse. Envoi adresse mail d'Anne Marie Laville à Aurélien.
- Georges Piney propose sa chorale pour le dimanche après midi
- Jean-Marie, peut également faire une impro l'après midi
- Expo photo dans le collatéral de l'église
- Repas le dimanche midi : sur réservation
- La porterie : diffusion des films
- Concerts : gratuits mais corbeille pour participation libre
- Utilisation des photos de Bernard Delage pour l'expo photo
- Bernard Delage a fait un film du montage de l'orgue
- diaporama sur le voyage de 2008
- Réutilisation des affiches imprimées.

En bref, beaucoup d'idée à structurer et organiser. Des prochaines réunions seront nécessaires pour peaufiner la programmation.

Enregistrement de Jean Luc Ho du 1^{er} au 5 juin

- enregistrement disque orgues et clavecin, pièces de William Byrd – label L'Encelade.
- répétitions en amont notamment : du 31 mai au 4 juin + quelques jours fin mars

ASSURANCE DE L'ORGUE

Pour le concert du 16 février dans les salons de l'Hôtel de Ville à Angoulême, la mairie nous a réclamé une attestation d'assurance. À cette occasion, Aurélie a donc repris contact avec notre assureur la MAÏF... Depuis notre dernière demande, il y a eu des changements. Aurélie a dû mettre à jour les infos et revoir le dossier avec le nouveau conseiller.... Et (bien sûr) notre contrat a été mal fait. En bref et pour faire court, il nous a refait un devis pour un contrat correct et nous avons une augmentation d'une trentaine d'euros pour 2014.

Comme nous l'avions convenu lors de notre précédente réunion de CA, contact a été pris avec une autre assurance, la mutuelle des musiciens, afin de revoir le contrat et d'avoir une autre proposition. Malheureusement aucune réponse n'est arrivée à ce jour¹.

Anaël rappelle que nous pourrions voir réfléchir à la proposition du maire de St Amant de prendre l'assurance de l'orgue à la charge de la mairie, par un transfert de propriété de l'instrument. Ceci devra être étudié et si l'association opte pour cette solution, une convention devra être établie entre les deux parties. Lors des élections, le maire n'a pas changé et sa proposition est toujours à l'ordre du jour. Du fait de sa réélection cela laisse tout de même un délai pour établir ce projet et cette convention si besoin.

QUESTION DIVERSES

- Bernard Pommier, nous annonce sa démission en tant que Trésorier de l'association. Celle-ci prendra effet lors de la prochaine Assemblée Générale de l'association.
- Georges Piney, se propose pour prendre la relève.
- Cette candidature laisse la possibilité à Bernard Pommier de rester au CA si il le souhaite. Un délai de réflexion lui est accordé.
- La démission de Bernard Pommier, implique également que Luce n'assurera plus la diffusion des informations des concerts auprès de la presse et du magazine sortir.

¹ Et toujours pas au jour de la rédaction du présent compte rendu établi le 9 mai 2014 – (je sais j'ai du retard !)